

LES VILLAS DE CHAMP BORNE



LOUER AVANT D'ACHETER

ETAPE 1

Vous occupez le logement en tant que **locataire pendant 5 ans**. Une partie du loyer sert à constituer votre apport pour l'achat.

ETAPE 2

Après 5 ans, vous **pouvez être propriétaire** de votre maison en bénéficiant des avantages suivants :

- Une TVA à taux réduit (2,10%)
- Une exonération de taxe foncière pendant 10 ans
- Une garantie de relogement locatif par la SHLMR, en cas de non levée d'option (3 offres)
- Une garantie de rachat en cas de difficulté majeure, pendant 20 ans

PLUS QUE 4 VILLAS DISPONIBLES

T3

75,06 m²
Surface habitable

127 000€
Après 5 ans de location

Situées dans un quartier résidentiel calme de Saint-André, LES VILLAS DE CHAMP BORNE offrent un cadre de vie approprié aux familles. Chaque villa dispose d'un stationnement, d'un jardin et de prestations intérieures de qualité.

LOCALISATION

- Chemin Faintaisie à Saint-André
- A 5 min de la voie express et du centre ville (commerces, services et équipements publics)
- Proche du parc du Colosse

Le Prêt Social Location Accession est soumis à plafond de ressources.



CONTACT
0262 722 367
commercial@shlmr.fr